



Cdd temps plein en lissage

Par **julielite**, le **22/06/2012** à **10:11**

Bonjour,rnrnAprès de nombreuses recherches je n'arrive pas à trouver une réponse à la question que je me pose qui est : a-t-on le droit de faire un CDD temps plein en lissage ? Que le CDD soit d'une semaine, de quelques semaines ou de quelques mois? (si vous avez des références juridiques...)rnrnSi c'est possible est-ce que cela doit être inscrit au contrat de travail et sous quelle forme?rnrnMerci par avance de vos réponses...rnrnJulie

Par **pat76**, le **22/06/2012** à **19:08**

BonjourrnrnQuelle est la durée du CDD, les horaires indiqués dans le contrat de travail, et le motif du CDD?rnrnDe quelle convention collective dépendez-vous?